

LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE DÉPOSE SON PLAN DIRECTEUR VÉLO ET SA PREMIÈRE CARTE VÉLO OFFICIELLE

Sainte-Thérèse, le 28 mai 2026 – La MRC de Thérèse-De Blainville est fière d’annoncer le dépôt officiel de son Plan directeur vélo ainsi que de sa première carte vélo régionale officielle, élaborés en collaboration avec Vélo Québec et les sept municipalités constituantes du territoire. Cette réalisation est rendue possible grâce au Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2, un programme du gouvernement du Québec qui appuie le développement local et régional piloté par les MRC.

Cette démarche structurante marque une étape importante dans le développement d’une vision concertée de la mobilité active et durable à l’échelle régionale. Le Plan directeur vélo vise notamment à renforcer l’interconnexion des réseaux cyclables intra et intermunicipaux, améliorer la sécurité et l’accessibilité des déplacements à vélo et soutenir le développement d’un réseau cyclable cohérent, sécuritaire et attractif pour l’ensemble de la population.

Le document met également en lumière le rôle stratégique du vélo comme levier de mobilité durable, de lutte contre les changements climatiques, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de promotion des saines habitudes de vie et de développement récréotouristique régional.

« Le développement de la mobilité active, c’est du concret : des déplacements plus simples, des milieux de vie plus agréables et des territoires mieux connectés. Avec ce plan directeur vélo, la MRC se donne les moyens de structurer son réseau, de renforcer la sécurité et d’offrir aux citoyens des options de déplacement adaptées à leur réalité. C’est exactement le type d’initiative qui fait avancer les régions », a souligné Chantale Jeannotte, adjointe gouvernementale du ministre délégué aux Régions pour les Laurentides et députée de Labelle.

« Le dépôt de ce Plan directeur vélo représente une avancée majeure pour notre territoire. Au nom des membres du conseil de la MRC, nous sommes fiers de poser un geste concret en faveur d’une mobilité plus durable, plus sécuritaire et plus accessible. Ce plan permettra de mieux relier nos villes entre elles, de favoriser les déplacements actifs et de contribuer directement à la qualité de vie ainsi qu’à la santé de nos citoyens. Il s’agit également d’un engagement fort envers la transition écologique et la lutte aux changements climatiques », a déclaré la préfète de la MRC de Thérèse-De Blainville et mairesse de Blainville Liza Poulin.

Le territoire de la MRC dispose déjà d’infrastructures cyclables importantes, notamment la Seigneurie des Plaines et le Parc linéaire du P’tit Train du Nord, mais le réseau actuel présente encore certaines discontinuités. Le Plan directeur vélo propose ainsi une vision structurante afin de bonifier la connectivité régionale, améliorer les liens avec les MRC voisines et favoriser une meilleure intégration du vélo aux pôles générateurs de déplacements et aux réseaux de transport collectif.

« Ce Plan directeur vélo constitue un véritable outil de planification territoriale et de concertation régionale. Il permettra à la MRC et aux municipalités constituantes de se doter d'une vision commune afin de développer un réseau cyclable plus cohérent, sécuritaire et performant. Au-delà des infrastructures, c'est toute une culture de mobilité active et durable que nous souhaitons renforcer au bénéfice des générations actuelles et futures », a souligné Kamal El-Batal, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Rappelons que le mandat d'élaboration du Plan directeur vélo et de la carte vélo officielle avait été octroyé à Vélo Québec par le conseil de la MRC en avril 2024. Plusieurs partenaires et intervenants du milieu ont été consultés tout au long de la démarche, notamment les municipalités, les acteurs du transport, du développement territorial et du récréotourisme.

Le conseil de la MRC invite maintenant les municipalités constituantes ainsi que les différents partenaires concernés à s'inspirer des orientations et du plan d'action proposés afin de poursuivre collectivement le développement d'un réseau cyclable régional moderne, connecté et durable.

- 30 -

À propos de la MRC de Thérèse-De Blainville

La MRC de Thérèse-De Blainville est située sur la Couronne Nord de Montréal. Elle est l'une des MRC constituantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et est aussi, la porte d'entrée de la région des Laurentides. Sa population est proche de 168 000 habitants répartie sur une superficie 207 km² et dans sept (7) Villes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. C'est un territoire dynamique et diversifié, reconnu pour la richesse de ses milieux naturels, son patrimoine culturel et son attractivité résidentielle en plein essor. Située au carrefour stratégique des axes nord-sud et est-ouest de la région métropolitaine de Montréal et de la Couronne Nord, la MRC tire également sa prospérité de son secteur agricole florissant ainsi que de son industrie et de ses commerces en pleine expansion.

Source :

Kamal El-Batal, *Ph.D., Adm.A.*
Directeur général et greffier-trésorier
MRC de Thérèse-De Blainville
Téléphone : 450 621-5546
www.mrc-tdb.org